



## ÉCOLE SECONDAIRE D'OKA

### Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'établissement du mardi 23 novembre 2021 à 19 h, au local 157 de l'école secondaire d'Oka

#### Présences :

M. Guy Parent, président  
Mme Mélanie Goulet, vice-présidente  
Mme Gitane Morin, représentante au comité de parents  
Mme Pénélope Longval, parent substitut au comité de parents  
Mme Bénédicte Soudry, parent  
Mlle Sophie Rochette, présidente du conseil d'élèves  
Mlle Théa Amesse-Gauthier, élève  
Mme Danyka Geoffrion, enseignante  
M. Eric Gould, enseignant  
Mme Sandra Landry, enseignante  
M. Alexandre Roy, conseiller en formation scolaire  
Mme Nathalie Ouellette, technicienne en éducation spécialisée  
M. Patrick Courtemanche, directeur

#### Invités :

Mme Patricia Lallemant, parent  
Mme Josée Thériault, parent  
Mlle Jessica Claveau, élève

#### 1. Ouverture de la réunion et prise des présences

M. Guy Parent constate le quorum et ouvre l'assemblée à 19 h.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Sandra Landry, appuyé par Mme Danyka Geoffrion, d'adopter l'ordre du jour, en y ajoutant, au point 10. *Sujets divers* :

- 10.1. Calendrier des rencontres
- 10.2. Validation des absences
- 10.3. Projet pilote – Révision du programme d'études Éthique et culture religieuse

**ADOPTÉ**  
**CE 20-21 / 1086**

### **3. Suivi et approbation du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2021**

Il est proposé par Mme Danyka Geoffrion, appuyé par Mme Bénédicte Soudry, d'approuver le procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2021, tel que présenté.

**APPROUVÉ**  
**CE 20-21 / 1087**

#### **3.1. Suivis**

Il est proposé de faire faire des pancartes de signalisation et/ou de sensibilisation, par les élèves d'arts plastiques et d'arts visuels, pour tenter d'aider au problème de circulation dans le stationnement. La solution n'est pas retenue. Les actions posées et à venir dans ce dossier sont résumées par la direction.

### **4. Parole au public**

#### **4.1. OPP ESO**

L'organisme de participation des parents de l'école secondaire d'Oka (OPP ESO) a posé plusieurs actions depuis la dernière rencontre du conseil d'établissement, en lien avec le mandat qu'il s'est donné. L'organisme s'est rencontré à plusieurs reprises. Une communication par courriel a été envoyée aux conseils d'établissement et aux directions des 73 écoles primaires et secondaires du CSSMI pour exprimer leur désaccord avec le scénario proposé et pour leur demander leur appui dans la consultation sur le cadre d'organisation scolaire 2022-2025. Des membres de l'OPP ESO se sont présentés au point *Parole au public* du conseil d'établissement de certaines écoles ciblées, du comité EHDAA-CSSMI et du conseil municipal de la ville d'Oka, en plus d'assister à l'audience publique du conseil d'administration du CSSMI, le 2 novembre dernier. L'OPP ESO a également communiqué avec l'OPP de l'école secondaire Liberté-Jeunesse pour un échange d'opinions et de points de vue. Les membres de l'OPP ESO ont rédigé et fait parvenir aux membres du conseil d'établissement de l'ESO leurs commentaires, en lien avec la consultation sur le Cadre d'organisation scolaire 2022-2025.

Dans les actions à venir, l'OPP ESO se prépare à contacter les médias afin de sensibiliser la population en général aux impacts du mouvement du PEI vers la polyvalente Deux-Montagnes, tel que proposé dans le scénario du CSSMI. L'OPP ESO souhaite également prêter soutien au mouvement des élèves souhaitant conserver le PEI à l'ESO. L'OPP ESO sera présente lors de la rencontre du conseil d'administration du CSSMI, prévue le 14 décembre prochain.

#### **4.2. Manifestation PEI ESO**

Les élèves souhaitent exprimer leur désaccord avec le scénario faisant en sorte que le PEI quitte l'ESO pour la polyvalente Deux-Montagnes. Les représentants du conseil d'élèves ont présenté leur projet d'aller manifester leur désaccord devant l'édifice du Centre administratif du CSSMI à Saint-Eustache. La direction s'est opposée au projet pour différents enjeux concernant, entre autres, la sécurité et l'obligation de fréquentation scolaire. Le conseil d'élèves a alors proposé de créer un événement à l'école, sur l'heure du dîner, permettant aux élèves d'exprimer leur désir de conserver le PEI à ESO et de filmer le tout

pour l'acheminer au Centre de services scolaire, en plus de le rendre public sur différentes plateformes médiatiques. La direction a accepté la proposition, pourvu que l'événement se déroule dans le respect des règles sanitaires et du code de vie. Les élèves seront encadrés par différents intervenants lors de l'événement. La direction et l'enseignant responsable du conseil des élèves, M. Eric Gould, se rencontreront pour voir de quelle manière le message peut être livré. Il est mentionné que la présence des médias est cependant interdite sur le terrain de l'école ou à proximité de celui-ci et que l'enregistrement de l'événement devra être soumis aux Service du secrétariat général et des communications, pour approbation, avant d'être diffusé dans les médias. La vidéo sera également partagée avec l'OPP ESO, qui souhaiterait l'utiliser pour accompagner leur message dans les médias.

## **5. Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre**

Les quatre capsules suivantes ont été visionnées séance tenante :

- Budget annuel d'un établissement
- Processus budgétaire dans un centre de services scolaires
- Les élèves au conseil d'établissement
- Le membre parent au comité de parents

## **6. Cadre d'organisation scolaire 2022-2025 (date limite : 25 novembre 2021)**

Un commentaire est émis suggérant que la consultation sur l'ouverture des nouvelles écoles aurait pu faire l'objet d'une consultation à part, compte tenu des nombreux points à traiter dans cette consultation.

Le conseil d'établissement de l'école secondaire d'Oka est d'avis que les commentaires formulés par l'Organisme de participation des parents de l'école secondaire d'Oka (OPP ESO) peuvent être présentés, tels que modifiés, comme commentaires accompagnant les réponses du conseil d'établissement de l'école à la consultation sur le cadre d'organisation scolaire 2022-2025.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
**CE 21-22 / 1088**

## **7. Activités éducatives**

M. Patrick Courtemanche présente les activités et sorties éducatives s'étant ajoutées depuis la dernière rencontre.

Il est proposé par M. Alexandre Roy, appuyé par Mme Pénélope Longval, d'adopter les activités et sorties, telles que présentées.

**ADOPTÉ**  
**CE 21-22 / 1089**

## **8. Information du comité de parents**

La dernière rencontre du comité de parents s'est déroulée le 28 octobre dernier. Lors du point *Parole au public*, Mme Bénédicte Soudry a fait part, au nom de l'OPP ESO, de ses inquiétudes et interrogations face au scénario *NESM1*, proposé dans la consultation sur le

Cadre d'organisation scolaire 2022-2025. Mme Nathalie Joannette, directrice générale du CSSMI, a présenté au comité de parents un portrait du CSSMI, sa mission, l'équipe de direction générale, les fonctions et pouvoirs du comité de parents, la valorisation de l'éducation pour une relation harmonieuse école-famille. M. Roch-André Malo, directeur du service de l'organisation scolaire et du transport, accompagné de la directrice adjointe, Mme Isabelle Guay, ont présenté les consultations sur le *Cadre d'organisation scolaire 2022-2025* et sur la *Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements*. Le comité de parents a formé un comité spécial afin d'analyser les consultations en cours. L'assemblée générale du Regroupement des comités de parents de Laval, Laurentides et Lanaudière (RCP3L) s'est tenue le 13 novembre dernier. La prochaine rencontre du comité de parents est prévue le 25 novembre prochain.

## 9. Des nouvelles d'ESO

Le premier numéro du journal étudiant *M'Oka* est paru le 7 novembre dernier. Ce journal présente une belle facture visuelle et beaucoup d'élèves y contribuent, tant au régulier qu'au PEI.

Les trois stands de l'école (Profil orientant, DM et Magasin du Monde) ont connu un succès fulgurant au dernier Marché de Noël, qui a accueilli 8 000 visiteurs en trois jours. Tous les articles se sont vendus. Les kiosques ont dû fermer le dimanche vers midi.

Le concours de la Canne d'argent est commencé. Des dons sont amassés pour aider des familles dans le besoin. Cette année, l'objectif est de 5 000 \$. Des prix de participation sont offerts aux élèves participants.

Tous les conseils d'administration des coopératives de l'école fonctionnent à plein régime.

Le beau travail du comité T.A.X.I. est souligné. Les élèves impliqués ont mentionné à la direction le problème d'intimidation dans les files d'attente de la cafétéria. Les modifications apportées aux circuits des files d'attente, moyennant un investissement de 1 500 \$, et l'augmentation de la surveillance dans ce secteur ont changé positivement la situation.

Plusieurs locaux sont présentement rafraîchis. Plusieurs locaux ont été peints depuis l'an dernier.

Des élèves du groupe 25, en 2<sup>e</sup> secondaire, montent présentement une pièce de théâtre dans leurs cours de français et d'anglais, avec l'aide, notamment, de l'enseignante Mme Sandra Landry.

Madame Mélanie Corneau et M. Alain Perreault préparent avec les élèves une comédie musicale, inspirée de *Notre-Dame de Paris*. Ce projet sera présenté en mai 2023.

M. Alexandre Roy, conseiller en formation scolaire, présentera, en compagnie de M. Robert Roy, une conférence apportant une aide et un support parental pour accompagner les jeunes dans leur choix de carrière. L'événement se tiendra à la salle Turner, le 30 novembre prochain, à 19 h. Sur les 250 places disponibles, 100 places ont déjà été comblées.

Une stratégie est présentement mise en place pour régler le problème de circulation et de retards des élèves pendant les cours. Parmi les moyens, la cafétéria est fermée dès la première cloche et les directions et TES plancher dirigent les élèves vers leurs salles de

classe. Des *blitz* de retards sont planifiés, lors desquels tous les élèves en retard, à une période déterminée, sont dirigés à la salle Turner. Les élèves sont amenés à effectuer une réflexion en lien avec ce problème.

## **10. Sujets divers**

### **10.1. Calendrier des rencontres**

Il est convenu que la prochaine rencontre du conseil d'établissement, prévue le mardi 14 décembre, soit remise au mercredi 15 décembre, compte tenu de la rencontre du conseil d'administration du CSSMI, prévue à la même date.

### **10.2. Validation des absences**

Une situation est rapportée, lors de laquelle, un élève devant partir plus tôt a eu de la difficulté à quitter et à faire valider son absence. Il est proposé de réviser le processus de validation d'absences, notamment lors des départs hâtifs des élèves. De plus, il est rappelé aux parents de sécuriser leurs mots de passe afin d'empêcher leurs enfants d'accéder au *Portail Parents* pour motiver leurs absences eux-mêmes.

### **10.3. Projet pilote – Révision du programme d'études Éthique et culture religieuse**

Le projet pilote soumis l'an dernier, concernant le cours d'éthique et culture religieuse, a été abandonné. Le cours est soumis à de nouvelles modifications ayant pour effet de remettre le projet pilote à la prochaine année scolaire. M. Eric Gould et Mme Marie-Eve Girard, enseignants dans ce champ, souhaitent soumettre leur candidature pour l'an prochain.

Il est proposé d'approuver la participation de l'école au projet pilote de révision du programme d'études en Éthique et culture religieuse.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**  
**CE 21-22 / 1090**

## **11. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Alexandre Roy, appuyé par M. Eric Gould, de lever l'assemblée à 21 h 30.

**ADOPTÉ**  
**CE 21-22 / 1091**

---

Patrick Courtemanche, directeur

---

Guy Parent, président